|  |
| --- |
| **VOYAGE SCOLAIRE BERLIN-ALLEMAGNE**  **13 au 18 février 2022** |

MARCHÉ PASSÉ SELON UNE PROCÉDURE ADAPTÉE (MAPA)

**Dépositaire de l’offre :**

Etablissement : LYCEE FRANCOIS COUPERIN

Route Hurtault

77 300 FONTAINEBLEAU

Tèl : 01.60.39.55.00

Pouvoir adjudicateur : Monsieur Philippe DESLANDRES, Proviseur

Contact : Madame Nathalie GONIN, adjointe gestionnaire, Agent comptable

Courriel : [nathalie.gonin@ac-creteil.fr](mailto:nathalie.gonin@ac-creteil.fr) gestion@francoiscouperin.fr

**Nature du marché :**

Publication sur le site internet AJI (Association des Journées de l’Intendance).

**Objet du marché :** Prestation pour un voyage scolaire en un seul lot

**Destination :** BERLIN-ALLEMAGNE

**Période :** Dimanche 13 février au vendredi 18 février 2022

\***Voyage sur 6 jours 3 nuits sur place**

**Effectif prévu** : 49, 45, ou 40 élèves et 3 accompagnateurs

🟅Merci de nous faire parvenir un devis pour :

🟅49 élèves et 3 accompagnateurs

🟅45 élèves et 3 accompagnateurs

🟅40 élèves et 3 accompagnateurs

La prestation doit respecter le programme ci-dessous, également joint en annexe et inclure obligatoirement :

**→Transport**

* Le transport en car Aller Lycée Couperin / Berlin / Retour Lycée Couperin.
* Transport en car sur place pour la totalité du séjour (2 chauffeurs expérimentés pour la durée du séjour, rotation et temps de repos des chauffeurs). Les frais de péage et de parking ainsi que toutes autres dépenses liées au transport ou au stationnement, en France et en Allemagne.
* Transport en commun pour le jour 5 (tickets à prévoir).

**→ Hébergement**

* L’hébergement en Auberge de jeunesse ou en Hôtel, pour tous les élèves et accompagnateurs. Pas d’hébergement en familles d’accueil. Localisation à Berlin même, assez central pour pouvoir sortir le soir.
* L’auberge ou l’hôtel s’engage à fournir une qualité d’hébergement irréprochable (1 lit par personne, literie propre, accès à une salle de bain), une qualité de nourriture correcte et la prise en charge des régimes alimentaires particuliers (contre-indications médicales) signalés en amont par le lycée Couperin. L’hébergement en chambres individuelles pour les accompagnateurs.
* Tous les repas petits déjeuners, déjeuners, diners inclus dans le programme.

**→ Programme DE VISITES**

***JOUR 1 : Dimanche 13 février 2022 :***

* Départ en après-midi, trajet en car depuis le lycée Couperin, parking de la faisanderie, jusqu’à Berlin. ( transport de nuit)

***JOUR 2 : Lundi 14 février 2022 :***

* Arrivée à Berlin pour 8h (bus immobilisé)
* Le matin : Visite guidée (en allemand) du quartier gouvernemental + porte de Brandenbourg et l’Holocaust Mahnmahl. Visite Reichstag + coupole ?
* Déjeuner au restaurant (repas typique berlinois).
* L’après-midi : promenade par la rue « Unter den Linden », en passant par le Gendarmenmarkt vers le Humboldt-Forum, visite de la cathédrale de Berlin, puis visite du DDR-Museum, reprise du bus au Alexanderplatz.
* Installation et dîner à l’hôtel ou l’auberge à 19h.

***JOUR 3 : Mardi 15 février 2022 :***

* Petit déjeuner à l’hôtel ou l’auberge.
* Le matin : Départ à 8h, Visite guidée du centre de documentation du mur sur la Bernauerstrasse + rdv avec un témoin historique (Zeitzeugengespräch)
* Panier repas pour le déjeuner fourni par l’hôtel ou l’auberge.
* L’après-midi : Visite du Tränenpalast, puis passage à la East-Side Gallery, pour finir au Potsdamer Platz / Sony-Center (possibilité de monter au Kolhoff Tower / Shopping au « Mall of Berlin » s’il reste du temps.
* Retour à l’hôtel ou l’auberge à 18h. Dîner.
* Soir : Dlight Matrix Berlin Schülerdisco

***JOUR 4 : Mercredi 16 février 2022 :***

* Petit déjeuner à l’hôtel ou l’auberge.
* Le matin : Départ à 8h → Potsdam Visite du château « Neues Palais » avec audioguide (1h), traversée du parc (1h30), puis visite du château de Sanssouci avec audioguide (1h).
* Panier repas pour le déjeuner fourni par l’hôtel ou l’auberge.
* L’après-midi : : visite de la ville (petit quartier libre) et des quartiers russes et hollandais.
* Fin d’après-midi : Retour à l’hôtel ou l’auberge à 18h. Dîner.
* Soir : Sortie au Cabaret Chamäleon ou sortie cinéma / Häckische Höfe

**JOUR 5 : *Jeudi 17 février 2022 :***

* Petit déjeuner à l’hôtel ou l’auberge.
* Le matin : Départ à 8h Visite guidée de la Gedenkstätte Hohenschönhausen
* Panier repas pour le déjeuner fourni par l’hôtel ou l’auberge.
* Après-midi : Déplacement en transport en commun pour aller au

Kurfürstendamm, Kaiser Wilhelm Gedächtniskirche, Quartier libre au Kurfürstendamm / Europa-Center, KaDeWe

* 19h: Repas au restaurant
* Départ en autocar, retour au lycée. (transport de nuit)

**JOUR 5 : *Vendredi 18 février 2022 :***

* Arrivée à Fontainebleau dans la matinée.

**→ Réservations, documents administratifs**

* La réservation et le règlement auprès des sites et musées figurant au programme des visites, lorsqu’elle est nécessaire.
* Un dossier de voyage complet adressé au professeur organisateur avant le départ.
* Un numéro d’appel d’urgence et d’assistance joignable 24h/24h et 7j/7.
* Un référent du prestataire, localisée en France clairement identifié et facilement joignable en cas de problème d’organisation pendant le déplacement et le séjour.

**Assurances :**

Les assurances seront proposées en option et feront l’objet d’un devis séparé (assurance accidents de la vie ; assurance annulation groupe ; assurance annulation individuelle ; assurance rapatriement et note explicative en cas d’élève malade de la Covid sur place (confinement, prise en charge isolement), assurance Covid en cas de restrictions de voyage, de confinement ou d’élève malade de la Covid au moment du départ).

Le détail des garanties de ces assurances, précisant les conditions d’annulation sera joint au devis.

Les candidats préciseront les conditions particulières de report ou d’annulation en cas de décision par les autorités d’interdiction des voyages scolaires à l’étranger durant la période prévues (risque attentat élevé, menace sanitaire Covid ou autre…).

**Références exigées :**

Les candidats seront légalement enregistrés pour le transport national et international des personnes et disposeront d’un certificat de capacité professionnelle en cours de validité.

Les candidats satisferont aux normes applicables en France et en Europe, en particulier celles applicables aux transports scolaires.

**Variantes :**

Les variantes sont acceptées à condition de respecter les grandes lignes et l’esprit du programme.

**Dépôt et présentation des candidatures :**

Le dépôt des candidatures doit impérativement intervenir avant ***le 08 novembre 2022***. Toute candidature reçue après cette date sera rejetée.

Le dossier de candidature comprendra :

Le présent avis valant cahier des charges signé en dernière page par le candidat

Un projet de contrat précisant les prestations proposés et leur coût.

* Tout autre document que le candidat jugera utile.

Les offres déposées seront présentées en langue française et exprimées en euros, toutes taxes comprises. Elles feront apparaître :

* le coût par participant, accompagnateurs compris (pas de gratuité pour ceux-ci).
* Le nombre de participants minimum permettant d’établir le tarif proposé.

Les candidatures devront être adressées :

* Par voie postale sous double pli **(MAPA ne pas ouvrir)** à l’adresse

LYCEE FRANCOIS COUPERIN

Route Hurtault

1. 300 FONTAINEBLEAU

* Par courrier électronique aux adresses : [nathalie.gonin@ac-creteil.fr](mailto:nathalie.gonin@ac-creteil.fr)

gestion@francoiscouperin.fr

**Engagement :**

Les candidats déposant une offre s’engagent à disposer des réservations nécessaires (transport, hébergement visite) jusqu’à la date de signature du contrat. Cette signature ne pourra intervenir que lorsque tous les élèves seront inscrits

**Critères d’attribution du marché :**

Prix : 40 %

Qualité des prestations (transport, qualité de l’hébergement, respect du programme des visites) : 60 %

**Modalités de règlement :**

Le règlement s’effectuera par mandat administratif, conformément aux règles de la comptabilité publique.

Le titulaire pourra recevoir un acompte correspondant à 70% maximum du montant du marché. Cet acompte sera versé sur présentation d’un document émis par le titulaire en deux versements, le premier de 30 %, le second de 40%. Le solde sera versé au moment du départ du voyage.

Les factures seront transmises au lycée Couperin par email et par voie postale en double exemplaire accompagnées d’un RIB.

**Résiliation du marché :**

L’établissement se réserve le droit de ne pas donner suite à la consultation sans que les candidats puissent demander une quelconque indemnité.